

Éditorial

Bravo et merci !


Quand je pense à la Fondation Digger, ce sont ces deux mots qui me viennent immédiatement à l'esprit. En effet, les femmes et les hommes qui œuvrent, à différents niveaux, pour cette fondation méritent assurément nos félicitations et notre gratitude.

En effet, j'ai pu m'en convaincre durant les années de mon mandat parlementaire fédéral où j'ai, dans la mesure de mes moyens, tenté d'ouvrir certaines portes auprès des autorités fédérales ou d'autres organismes afin de mieux faire connaître l'engagement exemplaire et l'imposant travail de Digger.

Ce qui est extraordinaire dans cette aventure, c'est que des passionnés de technique et de mécanique de l'Arc jurassien ont mis leur passion au service d'une cause humanitaire mondiale en inventant et en développant de nombreuses générations de machines servant au déminage. Par ailleurs, en consentant très souvent d'importants sacrifices financiers à titre personnel.

Ayant beaucoup sillonné le monde comme président d'une commission internationale de la Francophonie et comme envoyé spécial de la Suisse pour le Sahel, j'ai pu malheureusement mesurer les énormes souffrances vécues par les victimes des mines antipersonnel et leurs proches. Ce qui est scandaleux en 2020, c'est que, non seulement, trop peu d'efforts sont consentis dans le domaine du déminage, mais que de nouvelles mines sont toujours posées, tuant ou handicapant gravement des êtres humains, dont de nombreux enfants.

Je souhaite longue vie à Digger et espère que son travail remarquable soit encore mieux reconnu par les autorités et les ONG. La reconnaissance c'est déjà bien, des financements, c'est encore mieux !



Didier Berberat,
Ancien Conseiller national et
aux Etats, La Chaux-de-Fonds

David Wahli parraine la Fondation Digger

David Wahli a effectué son apprentissage au sein de l'agence générale de la Mobilière à Moutier-St-Imier avant de travailler pour le siège de la compagnie à Berne. Son parcours a ensuite continué auprès de PricewaterhouseCoopers et du European Youth Forum à Bruxelles. Jusqu'en 2019, David Wahli était associé au sein de la société de conseil en management B'VM AG active en Suisse, en Allemagne et en Autriche, auprès d'organisations à buts non lucratifs. Depuis 2020, il a repris la direction de l'agence générale de la Mobilière à Moutier-St-Imier en qualité d'agent général. Économiste d'entreprise HES et titulaire d'un *executive master* en gestion d'entreprise, il est marié et vit avec son épouse et son fils à Romont (BE). En parallèle à son activité, il œuvre comme expert au sein de la commission technique de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement, dont nous parlons également p. 3.



Un monde invisible

« La Fondation Digger œuvre dans un monde invisible à nos yeux : des pays éloignés, théâtre dramatique d'une violence effroyable et latente, doublement victimes par les conflits passés et leurs conséquences présentes. Les mines tout aussi invisibles à leurs yeux représentent pourtant une menace bien réelle et à même de bouleverser irrémédiablement leur vie. Aujourd'hui, grâce à la Fondation Digger et à chacun d'entre nous, cette réalité peut changer pour autant que nous utilisions davantage notre cœur que nos yeux. »

Retrouvez les parrains de la
Fondation Digger sur notre site :
<https://foundation.digger.ch/fr/parrains/>



Une excellence plus normée

La Fondation Digger applique des règles éthiques très strictes depuis sa création et se conforme aux directives du Zewo (surveillance des fondations) depuis déjà de nombreuses années. Dans d'autres domaines de nouvelles normes sont venues s'ajouter à la liste pour attester de l'excellence du travail effectué à Tavannes. Le respect de ces normes nous assure que nos produits pourront être exportés et remplir leur but dans les meilleures conditions !

SUVA (Sécurité au travail)

Si la sécurité nous tient à cœur, les normes en la matière sont rarement développées dans les pays où nous avons l'occasion de travailler, ce qui nous laisse la responsabilité de créer et de mettre en œuvre les systèmes de sécurité concernant l'usage de nos machines. Depuis quelques années cependant et notamment en ce qui concerne la modification des machines de chantier, nos zones d'intervention sont aussi en Suisse et en Europe. C'est pourquoi nous avons approché la SUVA lors du développement de SCRAPER pour respecter dès le départ les normes de sécurité imposées dans ces régions.

Normes européennes sur les émissions des moteurs diesel

Dans le domaine environnemental aussi, nous avons en général à faire à des régions du monde où les normes ne sont pas sévères, voire inexistantes. Comme les exigences européennes deviennent de plus en plus strictes et la technologie pour y arriver de plus en plus pointue, nous devons faire le grand écart entre le choix d'un moteur plus polluant mais qui permet l'utilisation d'un carburant de moindre qualité, souvent le seul disponible dans les pays de nos interventions, et un moteur qui colle aux normes anti-pollution en Europe, mais qui ne pourrait pas être utilisé sur une grande partie de la planète, faute de carburant de qualité suffisante. En fait, notre machine peut être équipée des deux types de moteur. Comme ce dernier se monte à la fin de l'assemblage, il est possible de décider au dernier moment lequel sera adéquat en fonction de la destination finale. Paradoxalement, la technologie la plus avancée et la moins polluante est aussi celle qui consomme le plus de carburant !

LPSP

La Loi fédérale sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger a été récemment durcie et nous concerne pour une petite part de nos activités. En effet dans certains pays où nous sommes présents, le seul opérateur habilité à effectuer le déminage humanitaire est l'armée du pays en question. Il est important qu'un organisme qui travaille avec une armée ou une organisation de sécurité à l'étranger ne puisse pas faire n'importe quoi et que les produits et services fournis le soient uniquement dans le but d'apporter la sécurité et la paix. Inutile de dire que ce sujet nous tient particulièrement à cœur et que nous travaillons en toute transparence avec la Section de contrôle à l'exportation de la Confédération suisse ! **G. P.**



Jeux d'argent et mines antipersonnel

Il y a deux ans, une nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent était soumise au peuple suisse. Son adoption a poussé le Grand Conseil bernois à réviser la législation cantonale portant sur le même sujet. Même si rien ne semble plus éloigné du déminage, il se trouve que les débats parlementaires engagés à cette occasion ont retenu notre attention car ils concernaient indirectement la Fondation Digger.

Quel est le rapport ? Entre autres choses, la loi cantonale sur les jeux d'argent fixe la manière dont est employé le Fonds de loterie du Canton de Berne (alimenté par une partie des recettes de Swisslos, l'équivalent de la Loterie suisse romande). En l'état actuel des choses, il sert au soutien d'activités et d'institutions sportives, à l'encouragement d'activités culturelles et au subventionnement de projets d'utilités publiques ou de bienfaisance, dans le domaine de l'environnement, de la conservation du patrimoine ou encore... de l'aide au développement.

C'est justement ce dernier point qui a été remis en cause au cours des débats, certains députés

considérant que ce domaine d'action devrait être une compétence strictement fédérale plutôt que cantonale ou doutant même de la pérennité de ce genre de projets.

Dans notre région, c'est le Conseil du Jura bernois qui a la compétence d'attribuer des subventions prélevées sur le Fonds de loterie. Dans le domaine de l'aide au développement, cette dernière institution a soutenu ponctuellement des projets de la Fondation Digger, mais aussi de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), un rassemblement d'une trentaine d'associations de la région qui sont actives en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est — la même Fédération à laquelle collabore notre parrain du jour, M. David Wahli (voir p. 1).

En ce qui nous concerne, le Conseil du Jura bernois a participé au financement de nos opérations au Mozambique et en Angola, ainsi qu'à un projet d'aménagement de notre site de production à Tavannes. **Pour rappel, au Mozambique, notre machine a pris part, entre 2012 et 2014, à l'immense effort qui a fait de ce pays le premier au monde à avoir achevé le déminage de son territoire. Ses habitants subissaient la menace quotidienne des mines antipersonnel depuis les années 60. Quant à notre machine en Angola, elle a contribué, l'année dernière, à effacer les derniers champs de mines de la province de Huambo, la première du pays à en être libérée. En Angola, les plus anciennes mines remontent aux années 70. Si les effets de ce genre de projets ne peuvent pas être qualifiés de pérennes, qu'est-ce qui peut l'être ?**

Heureusement, nous avons appris, en juin dernier, à l'issue de la seconde lecture du projet de loi, que l'aide au développement restera bien parmi les domaines d'affectation du Fonds de loterie. Nous remercions tous les députés qui ont voté en ce sens, et en particulier ceux du Jura bernois qui, tous partis confondus, sont montés aux barricades pour nous soutenir !



Meuler du métal, à la hauteur des yeux, avec pour seule protection des lunettes de soleil, qui plus est debout sur un cadre en équilibre précaire : un exemple à ne pas suivre !

Bientôt un nouveau front contre les mines antipersonnel

Si la pandémie de Covid-19 nous a empêché ce printemps de nous rendre comme prévu au Cambodge, ainsi que dans plusieurs autres pays où notre intervention était nécessaire, elle ne nous empêche pas de préparer l'avenir. Nous travaillons d'arrache-pied à un projet qui nous permette bientôt d'ouvrir un nouveau front contre les mines antipersonnel, avec une nouvelle machine et dans un nouveau pays. Nous suivons actuellement une piste sérieuse en Afrique. L'incertitude qui plane sur l'avenir, la difficulté qu'il y a encore à se déplacer à l'international ne facilitent pas, vous vous

en doutez, l'organisation d'une opération de déminage qui, même en temps normal, n'est pas une entreprise de tout repos.

La crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus et notamment ses conséquences économiques accaparent notre attention et c'est naturel. Mais elle s'ajoute aux autres problèmes et fléaux qu'elle relègue à l'arrière-plan et ne les efface pas. Ces derniers n'en continuent pas moins d'exister et le danger à les oublier trop longtemps, c'est de les retrouver bientôt pire qu'avant.

Angola, 2016.



L'Expo Digger...

... vous accueille sur réservation, vous et vos amis, collègues ou parents, jusqu'à la fin du mois de novembre et avec toutes les précautions d'usage !

Le contexte sanitaire nous contraint à renoncer aux visites sans réservation. Nous nous réjouissons de réactiver cette formule qui rencontre un grand succès dès que les conditions nous permettront de le faire en toute sécurité.

Pour ceux qui en veulent davantage...

... ou qui ne pourront être des nôtres, nous continuons à publier sur nos réseaux sociaux des **bonus vidéos**, ainsi que le récit d'**anecdotes de terrain**, effrayantes, drôles ou touchantes. Restez attentifs, car nous organiserons cet automne un petit concours sur notre site internet. Les meilleures réponses vaudront à leur auteur une récompense !

EXPO
DIGGER



expo.digger.ch/expo/fr/bonus

D-NEWS



Bulletin trimestriel de la Fondation

SEPTEMBRE 2020

n° 57

RÉDACTION

Gentien Piaget, Didier Berberat,
David Wahli, Aloïs Tschanz

PHOTOS

Digger, David Wahli,
Didier Berberat

IMPRESSION

Pressor SA,
Delémont

MISE SOUS PLI

Fondation La Pimpinière,
Tavannes

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Digger

FONDATION DIGGER

Route de Pierre-Pertuis 28

Case Postale 59

CH-2710 Tavannes

+41 (0)32 481 11 02

info@digger.ch

www.digger.ch

CCP 10-732824-2

IBAN CH15 0900 0000 1073 2824 2



foundation.digger.ch/foundation/fr/stories

Remerciement spécial à nos donateurs

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour le soutien que vous avez apporté ces derniers mois à la Fondation Digger. Le ralentissement que connaît actuellement le déminage humanitaire nous paraît d'autant plus insupportable qu'en temps ordinaire nous nous efforçons justement de l'accélérer et de le rendre plus efficace. Mais nous restons conscients de la chance que nous avons de vous sentir à notre côté en cette période, et bien que cette dernière ne vous épargne sans doute pas non plus. Nous espérons que l'avenir ne démentira pas les signes de reprises qui nous proviennent du terrain et que nous pourrons bientôt recommencer à vous relater le progrès de nos opérations, notamment au Cambodge, et vous en annoncer de nouvelles. En attendant puissiez-vous bien vous porter !